

LES SALARIÉS DE LA PUBLICITÉ SE MOBILISENT POUR L'EMPLOI ET LEURS DROITS



Réunis en assemblée générale à la Filpac-CGT (Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication-CGT), les délégués CGT de la communication et de la publicité ont débattu et fait le point de la situation sociale.

Ils ont constaté la multiplication des suppressions d'emplois, des restructurations et des concentrations (fusions, acquisitions) ainsi que la dégradation des conditions de travail. A cela s'ajoutent le stress et les risques psychosociaux qui touchent de plein fouet une part conséquente du salariat de la Communication.

Que ce soit dans les secteurs des agences de communication et de conseil, de la publicité extérieure ou des régies publicitaires, pas une seule direction d'entreprise n'épargne les salariés de mesures de flexibilité et de réduction de la masse salariale au nom d'objectifs de rentabilité toujours plus conséquents, au prétexte d'une prétendue compétitivité.

Remise en cause des accords d'entreprise ou de branche, dérèglementation totale du temps de travail par l'extension du forfait jours, remplacement de salariés en CDI par des jeunes en stage permanent, ou par des freelances, développement de la sous-traitance, multiplications des ruptures conventionnelles, gel des salaires... la liste trop longue des exactions des patrons du secteur impose une riposte sociale collective d'ampleur.

La situation est d'autant plus grave qu'elle est amplifiée par l'application de l'accord Medef-Cfdt, transposé en loi dite « Sécurité de l'emploi » par le gouvernement. La Filpac-CGT rappelle avec force la nécessité d'abroger cette loi issue de cet accord aux conséquences désastreuses.

Les délégués CGT condamnent cette politique qui fragilise les salariés de la communication et de la publicité et qui détruit les métiers.

Les délégués condamnent également tous les actes de discrimination à l'encontre des élus du personnel ou des délégués syndicaux, causés par des employeurs qui n'hésitent pas à intimider ou bafouer les droits les plus essentiels, la liberté d'expression et le droit social.

La CGT, première organisation syndicale dans la publicité, ne se résigne pas à subir la politique des employeurs. Elle appelle les salariés à s'informer et s'organiser pour imposer des solutions humaines qui respectent l'individu et offrent des solutions sociales. L'établissement d'une plateforme revendicative par les délégués CGT du secteur permet d'afficher de nouvelles ambitions sociales.

Nous sommes disponibles pour construire ensemble un mouvement collectif qui soit favorable aux salariés. Nous invitons également les salariés de toutes les entreprises à créer un véritable réseau syndical afin d'établir les solidarités indispensables entre salariés.

Pour faire aboutir, tout ou partie de nos revendications, les délégué(e)s CGT, vos délégué(e)s, vont proposer et construire, avec vous, des actions au plan national dans les semaines et mois à venir.

C'est dans l'unité et le rassemblement le plus large que nous nous donnerons toutes les chances de changer la donne sociale.



Pour renforcer notre capacité à défendre vos intérêts
et à obtenir de nouveaux droits, organisez-vous
en rejoignant la CGT : <http://lc.cx/ipv>

Et si on en discutait...

LA CGT MET EN DÉBAT SES PROPOSITIONS ET REVENDICATIONS POUR LE SECTEUR

Déclinées par grands secteurs professionnels composant notre champ conventionnel : le secteur des agences de communication et de conseil, le secteur des régies média (qu'elles soient intégrées ou non) et le secteur de la publicité extérieure, voici quelques-unes de nos revendications :

- **Augmentation de tous les salaires réels et augmentation de 10 % des grilles de salaire de la branche, ce qui correspond au décrochage par rapport à l'inflation entre 2008 et 2013.**
- **Reconnaissance de la pénibilité**, notamment dans l'affichage publicitaire, en apportant des réponses aux salariés qui y ont été exposés : départ anticipé à la retraite à partir de 55 ans, reclassement de tous les salariés exposés en lieu et place de leur licenciement pour incapacité et invalidité, modification des conditions de travail... Nous exigeons l'ouverture immédiate d'une négociation de branche concernant la reconnaissance de la pénibilité, sa réparation et sa prévention.
- **Formation de tous les salariés au pluri-média** et sur l'ensemble des processus de fabrication permettant une réelle complémentarité web-print et le maintien de tous et toutes dans l'emploi. Nous exigeons un véritable plan de formation de branche professionnelle priorisant ce type de formation.
- **Mettre fin aux organisations du travail anxiogènes**, induisant des violences et harcèlements de tous ordres, par la mise en place et l'exercice d'un vrai droit de retrait des salariés tant que la situation n'est pas réglée. Nous exigeons un accord de branche, décliné entreprise par entreprise, reconnaissant ce droit de retrait et la responsabilité pénale des auteurs de ces situations de travail.
- **Limiter fortement le nombre de stagiaires en entreprise**, requalifier le contenu et la rémunération du stage, permettant de déboucher sur une insertion professionnelle pérenne des jeunes et non sur des régimes de précarité sans fin. Nous exigeons, des représentants patronaux de la branche, l'ouverture d'une négociation concernant l'utilisation des stages en entreprises, avec une déclinaison entreprise par entreprise.
- **Mettre fin aux pratiques abusives des ruptures conventionnelles**, en lieu et place d'une politique d'emploi et d'une GPEC permettant aux salarié(e)s de se maintenir dans l'emploi plutôt que d'errer sans fin dans les couloirs de pôle emploi. Nous exigeons l'ouverture immédiate d'une négociation GPEC permettant la construction de parcours professionnels en évitant la case perte d'emploi.

Mobilisons-nous pour faire avancer nos droits